



ROYAUME DE BELGIQUE

Service public fédéral

**Affaires étrangères,
Commerce extérieur et
Coopération au Développement**

D5.1. – Aide Humanitaire

Votre personne de contact :
Christiaan Janssens
Tél : 02 501 89 70

E-Mail : Christiaan.Janssens@diplobel.fed.be

Michel van den Hove
Directeur Programmes & Plaidoyer
Oxfam-Solidarité
Rue des Quatre-Vents, 60
1080 Bruxelles
Belgique

vo tre communication du	vos références	nos références	date
25/03/2022		D5.1/CJ/HUM.04.03.01.2020.10/2022/6560/1	14/06/2022

à mentionner dans toute correspondance

**Objet: Programme humanitaire (A.B. 14 54 51 35.60.26 - PG/2020/10) – Oxfam Solidarité – «Reducing disaster risks and losses by promoting inclusive and local-led humanitarian systems in DRC and Tanzania » – 2.706.503 EUR
Demande d’avenant: extension sans cout additionnel et révision budgétaire**

Monsieur,

Suite à votre courrier du 25 mars 2022, j’ai l’honneur de vous informer que je marque accord à votre demande d’extension sans cout additionnel et de révision budgétaire telle que décrite dans votre demande susmentionnée pour le programme « Reducing disaster risks and losses by promoting inclusive and local-led humanitarian systems in DRC and Tanzania ».

Il est à noter par ailleurs que ce type de demande est expressément prévu dans les lettres conventions types (Points 2.5 et 2.6), avec l’accord de la DGD.

La demande concerne une réallocation du solde du budget du programme en Tanzanie vers la RDC en augmentant le rubrique budgétaire « S1 – Goods and services delivered to beneficiaries » et « S3 – Human Ressources » du programme. Nous notons également qu’une révision budgétaire des rubriques « S2 – Equipment » et « S7 – Other operational costs » avait déjà été accordée en juin 2021. La demande comprend également une prolongation gratuite du programme du 14 juin 2022 au 14 novembre 2022, soit une période de cinq mois.

A la lecture de l’argumentaire joint à votre demande d’avenant, il apparaît qu’Oxfam-Solidarité fait face à de multiples défis liés au contexte sécuritaire en RDC, plus précisément dans le territoire de Beni, dans la commune d’Oicha et dans la zone de santé de Mabalako. Le regain des attaques et des violences des groupes armés ont engendré de gros problèmes d’insécurité et le déplacement massif de populations dans la zone du Grand-Kivu. La situation des personnes déplacées internes a augmenté considérablement les besoins humanitaires et l’insécurité grandissante a créé de nouveaux défis en termes d’accessibilité.

C'est pourquoi, afin de permettre à l'équipe d'Oxfam-Solidarité de réaliser des activités supplémentaires, d'étendre ses activités existantes et d'atteindre de nouveaux bénéficiaires, une réallocation du budget du programme en Tanzanie vers la RDC ainsi qu'une prolongation de 6 mois est entièrement justifiée. Vous expliquez notamment que cette révision et prolongation budgétaires permettraient d'améliorer la couverture en eau potable dans la zone de santé d'Oicha, de couvrir les besoins humanitaires additionnels et de renforcer les structures locales humanitaires en situation de crise prolongée par la mise en place de plans de mitigation et de risques.

La présente lettre constitue un avenant à la convention, réglant les modalités d'exécution relatives au programme susmentionné.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Heidy Rombouts
Directeur général DGD
Coopération au Développement et Aide humanitaire

